

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
NOTRE-DAME-DU-LAUS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, tenue au bureau municipal, le mardi 5 mai 2015 et à laquelle sont présents les conseillers Robert Pelletier, Joanne St-Louis, Sylvie St-Louis, François Monière et Julie Sylvestre, sous la présidence du maire suppléant, M. Étienne St-Louis.

La directrice générale, secrétaire-trésorière, Daisy Constantineau, la directrice générale adjointe, Gisèle Lauzon, le directeur des travaux publics, Mario St-Louis et cinq citoyens sont également présents lors de cette séance.

Monsieur le maire suppléant souhaite la bienvenue à cette séance ordinaire du 5 mai 2015, débutant à 20 heures.

135-05-2015 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

De plus, que l'ordre du jour demeure ouvert.

ADOPTÉ.

135-2-05-2015 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Robert Pelletier

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2015, soit adopté en modifiant la résolution n° 125-04-2015 afin de retirer de la liste des équipements à acheter, la pelle à neige d'Équipements lourds Papineau au montant de 10 390 \$

ADOPTÉ.

136-05-2015 ADOPTION DES COMPTES

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par François Monière

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à payer les comptes tels qu'ils apparaissent sur les listes suivantes, portant le numéro de folio 100769-05-2015 ainsi que le numéro de la présente résolution, à savoir :

- liste des comptes fournisseurs pour un total de comptes à payer de 14 990,31 \$;
- liste sélective venant de l'historique des chèques n° 5198 à 5210 pour un montant de 4 456,24 \$;
- liste sélective venant de l'historique des prélèvements internet n° 11314-3XB0C à 11910-3MDL3 et un prélèvement pour un montant total de 4 961,22 \$;
- liste de factures rajoutées portant les numéros de confirmation internet 12109-3HXHV à 12109-63532 et les numéros de chèques 5211 à 55214 pour un montant de 24 963,80 \$ et des comptes à payer au montant de 5 319,45 \$;
- liste des salaires du 1^{er} au 25 avril 2015 au montant de 40 249,90 \$

ADOPTÉ.

CORRESPONDANCE

La correspondance suivante est résumée par la directrice générale, secrétaire-trésorière, Daisy Constantineau, à savoir :

- Information de la Sécurité publique « La nature ne pardonne pas! Ne soyez pas à sa merci » - Semaine de la sécurité civile 2015;
- MAMROT - Semaine de la municipalité du 31 mai au 6 juin 2015;
- Développement économique Canada pour les régions du Québec – Contribution non remboursable en vertu de l'Initiative d'investissement local (PDEQ-IIL).

INFORMATION

M. le maire suppléant, Étienne St-Louis, donne information sur les sujets suivants :

- Travaux terminés au Centre des loisirs (salles de toilettes)

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des dépenses selon la délégation de pouvoirs, en vertu des règlements n° 09-05-2000 et 03-02-2001;
- Rapport trimestriel

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CLUB ÂGE D'OR NOTRE-DAME-DU-LAUS

Cet item est reporté à une séance ultérieure

137-05-2015 CPPB – PLAN ET RAPPORT ANNUELS

Proposé par François Monière
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu d'accepter le plan annuel 2015 et le rapport annuel 2014 de la Corporation du Parc du Poisson-Blanc et qu'ils soient soumis aux autorités supérieures pour approbation.

ADOPTÉ.

138-05-2015 ACHAT DE TABLES DU CONSEIL

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu, que la directrice générale soit autorisée à procéder à l'achat, chez BuroPlus, d'un mobilier pour les séances du conseil (table de réunion et fauteuils) au coût approximatif de 5 000 \$.

L'unanimité n'étant pas faite, le vote est demandé : 4 pour, 1 contre. François Monière vote contre.

Ces sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 03 11511 726 (Équipement de bureau).

ADOPTÉ.

139-05-2015 RADIATION D'INTÉRÊTS

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Robert Pelletier

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que la liste des intérêts suivants soit radiée :

- 7002-22-3782 & 7206-23-3412 (chèque encaissé en retard) 2,46 \$
- 7794-44-7585 (envoyé à la mauvaise adresse) 53,19 \$

ADOPTÉ.

140-05-2015 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER – ÉCOLE DE L'AMITIÉ

ATTENDU QUE depuis plusieurs années, la Commission scolaire investit dans ses immeubles pour assurer un environnement sain et sécuritaire pour sa clientèle;

ATTENDU QU'en 2011, ils ont également investi dans la cour d'école de l'Amitié pour la rendre plus sécuritaire;

ATTENDU QU'en 2012, ils ont demandé des soumissions pour finaliser le remplacement de la section de la clôture longeant le garage municipal et que les coûts étaient évalués à 17 000 \$ taxes incluses;

ATTENDU QUE depuis ce temps, cette section ne cesse de se détériorer en raison des mouvements de la machinerie municipale et du passage restreint entre le garage et la clôture;

ATTENDU QUE la CSPN désire remplacer cette section et demande à la Municipalité un partage des coûts de 50 %;

ATTENDU QUE, en contrepartie, la CSPN serait disposée à permettre à la Municipalité d'élargir le passage entre la clôture et le garage municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Sylvestre, appuyé par Robert Pelletier et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que la Municipalité accepte le partage des coûts à 50%, soit un montant approximatif de 10 000 \$, taxes incluses, pour le remplacement de la partie de la clôture longeant le garage municipal et qu'en contrepartie, la CSPN accepte de céder une lanière de terrain afin d'élargir le passage entre la clôture et le garage municipal.

ADOPTÉ.

141-05-2015 ADOPTION DU RÈGLEMENT # 50 DE LA RIDL

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'approuver le règlement d'emprunt # 50 décrétant les coûts de construction du système de déshydratation des boues de fosses septiques et de la plateforme de compostage et ce, tel qu'adopté par la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre, le 24 mars 2015 par sa résolution (n° 15-03-3085).

ADOPTÉ.

142-05-2015 RESCISION DE LA RÉOLUTION 109-04-2015

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que la résolution n° 109-04-2015 relativement à la régularisation des montants appropriés pour l'année 2014, soit rescindée suite à la demande du vérificateur puisque ces montants avaient déjà été affectés lors de l'adoption du budget.

ADOPTÉ.

143-05-2015 DEMANDE D'APPUI – CANADA CARBON

ATTENDU QUE la municipalité de Notre-Dame-du-Laus a reçu une lettre de la compagnie Canada Carbon Inc., présentant leur intention de remettre en état l'usine auparavant utilisée lors des activités sur le site minier d'Asbury;

ATTENDU QUE suite à cette remise en état, les installations seraient utilisées afin d'y concentrer le minerai de graphite provenant des possibles sites d'extraction de Canada Carbon;

143-05-2015- DEMANDE D'APPUI – CANADA CARBON (SUITE)

ATTENDU QUE l'intérêt de Canada Carbon est de procéder à l'ouverture d'un laboratoire plutôt que d'envisager l'extraction du minerai;

ATTENDU QUE le zonage de la propriété permet ce type d'exploitation et que ce projet ne contrevient pas aux règlements municipaux;

ATTENDU QUE la prévision d'emploi direct est évaluée à environ 15 à 20 et que les retombées économiques locales seraient considérables pour la municipalité de Notre-Dame-du-Laus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur François Monière, appuyé par Monsieur Robert Pelletier et résolu à l'unanimité par les membres du conseil présents, d'appuyer le projet de réouverture des installations auparavant utilisées lors des activités sur le site minier d'Asbury, tel que présenté par la compagnie Canada Carbon Inc.

ADOPTÉ.

144-05-2015 DEMANDE D'ÉTUDE DE FUSION MUNICIPALE

ATTENDU la situation géographique de la municipalité;

ATTENDU l'autosuffisance des services offerts aux citoyens;

ATTENDU le bas taux de taxes versus la qualité et la diversité des dits services à la population;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Joanne St-Louis, appuyé par Julie Sylvestre et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'informer l'ensemble des municipalités ainsi que la MRC d'Antoine-Labelle, que la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus ne participera pas à l'étude de fusion municipale.

ADOPTÉ.

URBANISME

145-05-2015 DEMANDE D'AUTORISATION D'ACHAT DE TERRAIN DU GOUVERNEMENT

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que la Municipalité ne s'objecte pas à la cession à Mme Sylvie Lafrance et à M. Timothy Larson, d'une parcelle de terrain appartenant au Gouvernement du Québec, soit une superficie de 813 m² située sur une partie du lot 5 211 718 et une superficie de 606,4 m² sur une partie de territoire non cadastré pour une superficie totale de 1 419,4 m².

ADOPTÉ.

146-05-2015 ACHAT ET DISTRIBUTION D'ARBRES ET ARBUSTES

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par François Monière

et résolu à l'unanimité des membres du conseil, que Christine Gonthier-Gignac soit autorisée à procéder à l'achat et à la distribution de plus ou moins 1700 arbres et 1020 arbustes pour un montant de 1 820 \$.

ADOPTÉ.

VOIRIE MUNICIPALE

147-05-2015 ÉLAGAGE DES BRANCHES

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que des soumissions par invitation soient demandées pour l'élagage des branches nuisibles sur les chemins municipaux.

ADOPTÉ.

148-05-2015 ACHAT D'ABAT POUSSIÈRE

Proposé par François Monière
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que le directeur des travaux publics soit autorisé à demander des soumissions sur invitation pour 90 tonnes d'abat poussière et que, suite à la réception des soumissions, il soit autorisé à commander l'abat poussière du plus bas soumissionnaire aussitôt qu'il le jugera nécessaire.

ADOPTÉ.

149-05-2015 DEMANDE DE SIGNALISATION ROUTIÈRE

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Joanne St-Louis

et résolu de ne pas donner suite à la demande de contribution financière pour la signalisation routière à l'intersection de la route 309 et la route n° 4 direction lac de l'Aigle et ce, pour ne pas créer un précédent puisqu'il s'agit d'un chemin forestier.

L'unanimité n'étant pas faite, le vote est demandé : Pour 4, contre 1. Sylvie St-Louis vote contre.

ADOPTÉ.

150-05-2015 DEMANDE AU PAARRM

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Joanne St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, qu'une demande d'aide financière soit adressée à M. Sylvain Pagé, député de Labelle, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, soit des travaux d'asphaltage sur les chemins Préseault et Val-Ombreuse.

ADOPTÉ.

151-05-2015 ADDENDA DE LA RÉOLUTION N° 86-03-2015

Proposé par François Monière
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que la résolution n° 86-03-2015 soit amendée afin de remplacer le montant de la compensation pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014 à 159 202 \$ au lieu de 158 031 \$.

ADOPTÉ.

152-05-2015 ACHATS ET ÉQUIPEMENTS

Proposé par François Monière
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'autoriser le directeur des travaux publics à procéder à l'achat et aux activités suivants :

- Inspection de camions..... 200 \$ ±
- 2 coupeaux de niveleuse..... 270 \$ ±

ADOPTÉ.

INCENDIE

153-05-2015 ACHATS ET ÉQUIPEMENTS

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'autoriser le directeur du service d'incendie à procéder aux activités et aux achats suivants :

- 8 tests visuels pour bonbonnes..... 248 \$
- 4 habits de combat 6 000 \$
- 13 habits (salopettes)..... 650 \$
- 13 paires de bottes..... 1 950 \$

Ces sommes sont disponibles aux postes budgétaires n° 02 22000 650 (Équipement divers et de combat) et n° 02 22000 525 (Ent. & réparation).

ADOPTÉ.

LOISIRS ET CULTURE

154-05-2015 ACTIVITÉS ET DÉPENSES

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par François Monière

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'autoriser le directeur du service des loisirs à procéder aux activités et aux achats suivants :

- Projet jeunes travailleurs..... 800 \$
- Publicité (Mini-golf)..... 600 \$
- Réparation module de fibre de verre Mini-golf + achat Gazebo..... 1 500 \$
- Achat de module de rangement bureau Jean 2 000 \$
- Camp de jour – sauveteur et autres activités..... 1 000 \$
- Achat article de sport (ballon et ruban de volley-ball de plage, pétanque, balles etc. ...400 \$

Ces sommes sont disponibles aux postes budgétaires n° 02 70120 660 (Loisirs - équipements sportifs) et n°2 70120 454 (Loisirs – formation).

ADOPTÉ.

155-05-2015 COMITÉ D'ENSEMENCEMENT VALLÉE DE LA LIÈVRE

ATTENDU QUE, le 5 juin prochain, le Comité d'ensemencement Vallée-de-la-Lièvre organise une journée de Pêche en Herbe au lac Gaucher avec 30 enfants de l'école de Notre-Dame-de-Pontmain;

ATTENDU QUE certains de ces élèves sont des enfants de Notre-Dame-du-Laus;

ATTENDU QUE l'objectif du programme est de donner aux jeunes des outils et de la connaissance de la réglementation nautique;

ATTENDU QUE plusieurs activités sont prévues au cours de la journée et que des coûts s'y rattachent;

ATTENDU QUE le Comité d'Ensemencement Vallée de la Lièvre demande à la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus de contribuer financièrement à cette journée de Pêche en Herbe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Pelletier, appuyé par Joanne St-Louis et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, qu'un montant de 100 \$ soit octroyé au Comité d'ensemencement Vallée-de-la-Lièvre à titre d'aide financière pour l'organisation d'une journée de Pêche en Herbe qui se tiendra le 5 juin prochain.

ADOPTÉ.

156-05-2015 EMBAUCHE EMPLOI ÉTUDIANT – EMPLOI D’ÉTÉ CANADA

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par François Monière

et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents, qu’un étudiant soit embauché dans le cadre du programme Emploi d’été Canada 2015 et que l’étudiant soit autorisé à participer à une formation DAFA (Diplôme d’Aptitude aux Fonctions d’Animateur) au coût de 200 \$.

Ces sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 70120 454 (Formation – loisirs).

ADOPTÉ.

157-05-2015 BUDGET DU SALON DU LIVRE 2015

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Robert Pelletier

et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents, d’accepter les prévisions budgétaires du Salon du livre 4^e édition 2015, prévoyant des revenus de 26 108 \$ et des dépenses de 22 559,90 \$, telles que déposées par la Chargée de projet.

ADOPTÉ.

158-05-2015 APPELS D’OFFRES : CONTRAT ARROSAGE ET ENTRETIEN GAZONS

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par François Monière

et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents, que des soumissions par invitation soient envoyées pour l’entretien des gazons municipaux.

De plus, qu’une circulaire soit envoyée invitant la population à soumettre une soumission pour l’arrosage des fleurs ainsi que l’entretien de la halte routière du lac Campion.

ADOPTÉ.

159-05-2015 ACHAT DE PELLE À NEIGE UNIDIRECTIONNELLE

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents, d’autoriser le directeur des travaux publics à faire l’acquisition d’une pelle à neige unidirectionnelle d’Équipements lourds Papineau au montant de 10 390 \$.

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 33000 525 (Ent. & Réparation de véhicules).

ADOPTÉ.

160-05-2015 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents, que la présente séance soit ajournée au 19 mai 2015 à 19 h. Il est 20 h 45.

ADOPTÉ.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.

Par
maire

Par
sec.-trés./dir. gén.

Je, Étienne St-Louis, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142(2) du Code municipal.

Étienne St-Louis
Maire suppléant

Réouverture de la séance ordinaire du 5 mai 2015, suite à l'ajournement fixée en ce 19 mai 2015 et à laquelle sont présents les conseillers, Étienne St-Louis, Robert Pelletier, Joanne St-Louis, François Monière et Julie Sylvestre, sous la présidence de M. le maire, Stéphane Roy. La directrice générale, secrétaire-trésorière, Daisy Constantineau, est aussi présente.

161-05-2015 RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que la séance ordinaire du 5 mai 2015, ajournée via la résolution 160-05-2015, au 19 mai 2015, soit rouverte. Il est 19 h.

ADOPTÉ.

162-05-2015 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2014 CONSOLIDÉ

ATTENDU QUE Monsieur Stéphane Dumoulin, CPA auditeur, CA de la firme Rochon Dumoulin, Comptables Professionnels Agréés S.E.N.C.R.L. Société de comptables professionnels agréés, a procédé à la présentation du rapport financier consolidé pour l'année 2014;

Il est proposé par François Monière, appuyé par Robert Pelletier et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter le dépôt du rapport financier consolidé de l'année 2014 et ce, tel que présenté par Monsieur Stéphane Dumoulin, CPA auditeur, CA de la firme Rochon Dumoulin Comptables Professionnel Agréés S.E.N.C.R.L. Sociétés de comptables agréés et de soumettre ledit rapport au Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire.

ADOPTÉ.

163-05-2015 ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014 EN COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Antoine-Labelle est entré en vigueur le 3 juin 2005;

ATTENDU QUE l'article 35 de la loi sur la Sécurité incendie prescrit que chaque municipalité doit adopter un rapport d'activités annuel;

ATTENDU QUE le ministère de la Sécurité publique a fourni un modèle de présentation du rapport annuel avec ses exigences;

ATTENDU QUE le rapport d'activités 2014 de la MRC d'Antoine-Labelle intègre le bilan des réalisations de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus en lien avec le plan de mise en œuvre locale adopté et intégré au schéma;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Étienne St-Louis, appuyé par Robert Pelletier et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que le rapport d'activités 2014, tel que déposé, soit adopté et transmis au ministère de la Sécurité publique par la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉ.

164-05-2015 ADJUDICATION DE CONTRAT – ENTRETIENS DES GAZONS

ATTENDU QUE des soumissions par invitation ont été demandées pour l'entretien des gazons municipaux 2015 et 2016;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été déposées;

ATTENDU QUE, suite à l'analyse des soumissions reçues, celle de « Entreprise M.G. » a été retenue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Monière, appuyé par Julie Sylvestre et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que « Entreprise M.G. » soit retenue pour l'entretien des gazons pour les années 2015 et 2016 et que le prix hors taxes est de 3 999,99 \$ pour l'année 2015 et de 4 250,99 \$ pour l'année 2016.

ADOPTÉ.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun citoyen n'est présent lors de cette séance.

165-05-2015 LEVÉE DE LA SÉANCE

Le maire, Stéphane Roy, lève la séance. Il est 19 h 30.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.

Par
maire

Par
sec.-trés./dir. gén.

Je, Stéphane Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Stéphane Roy
Maire